CANADA PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU FER SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer, tenue le 31 mai 2021 à 20h, par zoom.

SONT PRÉSENTS À DISTANCE : Mesdames Claire Barriault, Annie Bérubé, Anne-Michelle Dérose, Valérie Gagné, Jennifer Gauthier, Cindy Hounsell, Nancy Noël, Mélanie Raymond, Marie-Claude Reid, Kyra Robertson, Jessica St-Laurent et Mélanie Thibault. Messieurs Amaury LeBoyer et Danny Gagnon.

SONT AUSSI PRÉSENTS: Monsieur Richard Poirier, directeur général et Mesdames Johanne Moreau, directrice des ressources humaines et secrétaire générale.

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE - MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur LeBoyer ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

2.- VÉRICATION DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE

La secrétaire générale valide la légalité de la séance. La séance est légale. Il est 20h04.

3.- RÉFLEXION

Il est important que nos actions soient orientées vers le bien-être des enfants et nos décisions en conformité avec notre mission.

4.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION CA 2020-2021/085

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Cindy Hounsell et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer, soit accepté tel que présenté.

5.- PÉRIODE D'INSCRIPTION AUX QUESTIONS DIVERSES RÉSOLUTION CA 2020-2021/086

- **IL EST PROPOSÉ** par l'administratrice Cindy Hounsell et adopté à l'unanimité que la période d'inscription aux questions diverses demeure ouverte et que l'on 'ajoute les points suivants :
- 16.1 Félicitations / Retraites année scolaire 2020-2021:
- 16.2 Félicitations / 25 ans de service année scolaire 2020-2021;
- 16.3 Demandes de révision

6.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (20 minutes)

Aucun public

7.- DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS VERBAUX DES SÉANCES DU 12 AVRIL ET 18 MAI 2021 RÉSOLUTION CA 2020-2021/087

CONSIDÉRANT l'article 170, 2° paragraphe de la "Loi sur l'instruction publique" : " Le Conseil d'administration peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire les procès-verbaux pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la séance où il est approuvé ";

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux des séances du 12 avril et 18 mai ont été remis à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Jessica St-Laurent et adopté à l'unanimité de dispenser la secrétaire générale de lire les procès-verbaux.

8.- SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2021 RÉSOLUTION CA 2020-2021/088

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Cindy Hounsell et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 12 avril 2021.

9. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2021 RÉSOLUTION CA 2020-2021/089

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Claire Barriault et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 18 mai 2021.

10.1 RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE PLAINTE 2021-02-18 RÉSOLUTION CA 2020 2021 /090

CONSIDÉRANT le rapport du protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT les recommandations du protecteur de l'élève dans la plainte N° 2021-02-18;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Valérie Gagné et adopté à l'unanimité :

D'accepter le rapport d'examen de la plainte 2021-02-18 du protecteur de l'élève;

De mandater le directeur général pour le suivi des recommandations contenues dans le rapport de la plainte 2021-02-18 en tenant compte de l'évolution de la situation.

10.2 PROLONGATION DE DÉLAI POUR LE TRAITEMENT DE PLAINTE / PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE RÉSOLUTION CA 2020-2021/091

CONSIDÉRANT la demande du protecteur de l'élève de prolonger le délai pour l'examen de la plainte 2021-04-14;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Marie-Claude Reid et adopté à l'unanimité d'accepter de prolonger le délai pour l'examen de la plainte 2021-04-14 jusqu'à la prochaine séance du Conseil d'administration si celle-ci ne se règle pas en cours de traitement.

11.- CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES 2021-2022 RÉSOLUTION CA 2020-2021/092

CONSIDÉRANT que les règles de fonctionnement du conseil d'administration (CA2020-2021/017) stipulent que le conseil d'administration fixe les dates de séances régulières.

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Anne-Michelle Dérose et résolu à l'unanimité :

D'accepter le calendrier des séances régulières du conseil d'administration pour l'année scolaire 2021-2022 tel que présenté.

12.- RÉNOVATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DE TROIS MAISONS À FERMONT / ADJUDICATION DU CONTRAT A L'ENTREPRENEUR

RÉSOLUTION CA 2020-2021/093

CONSIDÉRANT l'article 138 du règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs, résolution CA 2020-2021/019, datée du 1 décembre 2020, attribuant le pouvoir au conseil d'administration d'octroyer des contrats de travaux de construction comportant une dépense supérieure à 1 000 000 \$;

CONSIDÉRANT les montants accordés par le MEQ pour les travaux de rénovation intérieure et extérieure de trois maisons à Fermont dans le cadre de la sous-mesure *Résorption du déficit de maintien* (50622) – année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT que l'octroi du contrat est conditionnel à l'obtention, par le MEQ, de budgets supplémentaires dans l'enveloppe budgétaire 2020-2021 afin de combler le manque de financement à la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire du Fer est allé en appel d'offres public pour les travaux de rénovation intérieure et extérieure de trois maisons à Fermont;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que trois (3) soumissions ont été reçues dans le délai prescrit et ont été ouvertes par le représentant du Centre de services scolaire du Fer;

CONSIDÉRANT les résultats des soumissions :

Soumissionnaires Montant avant taxes

BEMA-Construction (9385-1434 Québec Inc.) 1 948 791,31\$

Cévico Inc. 2 028 029,00\$

Les Entreprises G et M Laplante Ltée 2 156 864,00\$

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Kyra Robertson et résolu à la majorité d'autoriser la direction générale à accorder ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, *BEMA Construction* (9385-1434 Québec Inc.), pour un montant forfaitaire de 1 948 791, 31\$ excluant les taxes provinciales et fédérales lorsque que le MEQ autorisera le financement requis de ce projet;

- **D'AUTORISER** le directeur général à signer ce contrat pour et au nom du Centre de services scolaire du Fer;
- **D'AUTORISER** le directeur des ressources matérielles, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet;
- QUE les modifications au contrat qui occasionnent des dépenses supplémentaires soient autorisées selon les dispositions prévues au règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs (CA 2020-2021/019).

Monsieur Danny Gagnon, souligne être en conflit d'intérêt dans le dossier de la rénovation des trois (3) maisons à Fermont. Ses fonctions de Directeur des Services Techniques, de l'Hôtellerie et de la logistique de la Côte-Nord, lui imposent de prendre les meilleures décisions pour le CISSS et la Société, visant à ce que les travaux de construction, dans les régions partagées par le Centre de services scolaire du Fer et le CISSS de la Côte-Nord soient minimaux et raisonnables dans le futur. Dans ce contexte, monsieur Gagnon souhaite s'abstenir de vote dans ce dossier, ne pouvant pas exclusivement prendre position dans les seuls intérêts du Centre de services scolaire.

13.- JARDIN COMMUNAUTAIRE RUISSEAU BOIS-JOLI DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU BAIL RÉSOLUTION CA 2020-2021 / 094

CONSIDÉRANT que le Jardin communautaire Ruisseau Bois-Joli est situé en partie sur la propriété de la municipalité et en partie sur la propriété du centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT l'obtention par la municipalité d'une description technique afin de déterminer les limites du Jardin communautaire Ruisseau Bois-Joli;

CONSIDÉRANT que la ville et le Jardin communautaire Ruisseau Bois-Joli ont un bail emphytéotique sur la propriété de Centre de services scolaires du Fer depuis 40 ans;

CONSIDÉRANT qu'il y avait lieu de mettre le bail à jour;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Mélanie Thibault et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général M. Richard Poirier à signer ce bail au nom du Centre de services scolaire du Fer.

14. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE RÉSOLUTION CA 2020-2021/095

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Anne-Michelle Dérose et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport de la direction générale tel que présenté.

15.- BLOC SUJETS:

15.1 COVID-19 - ÉTAT DE LA SITUATION

Monsieur Poirier fait état de la situation dans les établissements. Il souligne les efforts déployés dans les écoles autant de la part du personnel que de la part des élèves afin de rendre les milieux sains et sécuritaires.

16.- QUESTIONS DIVERSES

16.1. FÉLICITATIONS – RETRAITE / ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 RÉSOLUTION CA 2020-2021/096

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Marie-Claude Reid et adopté à l'unanimité de souligner leur excellente contribution au devenir de la jeunesse nord-côtière et de souhaiter une retraite bien méritée aux personnes qui ont pris leur retraite au cours ou au terme de l'année scolaire 2020-2021.

Personnel cadre:

Madame Doris St-Gelais, coordonnatrice aux services éducatifs;

Personnel enseignant:

- Madame Manon Bélanger, enseignante à l'école Mère d'Youville;
- Monsieur Serge Bélanger, enseignant aux écoles Marie-Immaculée et Mgr Blanche;
- Madame Louise Blais, enseignante à l'école Gamache;
- Madame Sylvie Gosselin, enseignante à l'école des Découvertes;
- Madame Lise Lachapelle, enseignante à l'école du Boisé;
- Madame Danielle Parent, enseignante à l'école Jean-du-Nord;
- Monsieur Gilles Pelletier, enseignant au Centre A.-W. Gagné;
- Monsieur Louis Perreault, enseignant à l'école Jean-du-Nord;
- Madame Élaine Roy, enseignante à l'école Marie-Immaculée;
- Madame Chantal Therrien, enseignante à l'école Marie-Immaculée;
- Monsieur Sylvain Verville, enseignant au Centre A.-W. Gagné;

Personnel de soutien :

Madame Oviette Gauthier, éducatrice en service de garde, école Saint-Alexandre;

- Madame Johanne Gravel, technicienne en organisation scolaire, Centre A.-W. Gagné;
- Madame Sylvie Vigneault, technicienne en éducation spécialisée à l'école Jacques-Cartier.

16.2. FÉLICITATIONS – 25 ANS DE SERVICE / ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 RÉSOLUTION CA 2020-2021/097

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Cindy Hounsell et adopté à l'unanimité de rendre hommage à tout le personnel ayant atteint 25 années de service au centre de services scolaire du Fer au cours de l'année 2020-2021 :

Personnel cadre:

Madame Doris St-Gelais, coordonnatrice aux services éducatifs;

Personnel enseignant:

- Madame Marie-Josée Bergeron, enseignante à l'école Marie-Immaculée;
- Madame Cathy Chambers, enseignante à l'école Mgr-Blanche;
- Madame Martine Beauregard, enseignante à l'école Mgr-Blanche;
- Monsieur Jean-François Laporte, enseignant à l'école Mgr-Blanche;
- Madame Marie-Claude Leblanc, enseignante à l'école Marie-Immaculée;
- Madame Carmen Poirier, enseignante à l'école Maisonneuve;

Personnel de soutien :

 Madame Lisa Lemieux, technicienne en éducation spécialisée, école Camille-Marcoux.

16.3. DEMANDE DE RÉVISION RÉSOLUTION CA 2020-2021 / 098

CONSIDÉRANT la demande de révision de décision d'un élève relativement à une décision de l'école du Boisé;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de révision;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Claire Barriault et résolu à l'unanimité que la décision contestée soit maintenue.

16.3.2DEMANDE DE RÉVISION RÉSOLUTION CA 2020-2021 / 099

CONSIDÉRANT la demande de révision de décision d'un élève relativement à une décision de l'école Camille-Marcoux;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de révision;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Anne-Michelle Dérose et résolu à l'unanimité que la décision contestée soit maintenue.

17.- BLOC INFORMATIONS:

17.1 COMITÉ DE PARENTS :

Madame Jessica St-Laurent fait le bilan des activités du comité depuis la dernière rencontre du Conseil d'administration. Le comité de parents s'est rencontré en séances ordinaires les 22 avril et 17 mai. Plusieurs points ont été discutés. Il fut, entre autres, question de :

- Des suivis des budgets des écoles;
- Des coûts réels des professionnels;
- De la conférence d'Étienne Boulay aux parents et aux élèves des écoles secondaires:
- L'achat des connections pour les formations de la FCPQ pour la prochaine année;

De plus, une séance extraordinaire a eu lieu le 12 mai concernant la consultation sur l'école intégrée Jean-du-Nord/Manikoutai. Lors de cette rencontre, les membres ont été en mesure d'émettre leurs recommandations au Centre de services scolaires.

Le comité de frais chargé aux parents s'est rencontré le 4 mai dernier. La politique sera préparée pour être déployée en consultation dès novembre 2021 et pourra être adoptée au CA en février 2022 pour entrer en vigueur pour l'année 22-23.

Pour encourager la participation aux AGA des écoles les services de l'humoriste Marko Métivier ont été retenus pour deux (2) représentations Zoom en octobre soit les 14 et 21. Cinq (5) billets seront remis aux parents élus sur un conseil d'établissement et cinq (5) autres seront tirés parmi les parents présents. De plus, quelques livres sur la parentalité seront tirés pendant les AGA de chaque écoles primaires, secondaires et au comité EHDAA. La promotion en sera faite pour augmenter la participation des parents.

Finalement, les membres souhaitent être en mesure de réserver la conférence de Sonia Lupien ou sa collègue Catherine Raymond concernant l'anxiété, pour novembre 2021.

17.2 COMITÉ ÉHDAA DE LA LIP:

Madame Jessica St-Laurent fait le bilan de la dernière rencontre qui a eu lieu le 14 avril dernier. Le comité a fait la recommandation de réviser et mettre à jour la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui date de 2007.

Le 13 mai a eu lieu une rencontre extraordinaire pour l'école intégrée Jean-du-Nord/Manikoutai.

17.3 VIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS :

Monsieur Poirier tient à souligner le travail exceptionnel des élèves et du personnel et ce, tout au long de l'année. La créativité des gens pour rendre l'école vivante et innovante fut remarquable. Chapeau à tous!

18.- PERIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune question

19.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

20.- RAPPORT DES COMITÉS

20.1 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE :

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu une rencontre le 25 mai dernier. Lors de cette rencontre, il fut question de :

- D'un rapport du protecteur de l'élève;
- Suivi d'une plainte et demande de prolongation de délai d'évaluation de cette plainte;
- Calendrier des séances du CA pour la prochaine année;
- Formation de l'ÉNAP pour les membres du CA et les membres des CÉ.

20.2 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES :

Il n'y a pas eu de rencontre.

20.3 COMITÉ DE VÉRIFICATION:

Il n'y a pas eu de rencontre.

20.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT :

Une rencontre est prévue cette semaine.

20.5 COMITÉ RAP CÔTE-NORD:

Aucun bilan

20.6 RSEQ CN:

Il n'y a pas eu d'activités dans les dernières semaines en raison de la pandémie, mais la prochaine saison s'annonce bien et sera remplie de beaux défis.

20.7 FCSSQ:

Il y a eu un conseil général vendredi dernier. Le bilan de l'an un de la nouvelle fédération fut fait.

20.8 CA DU CÉGEP DE SEPT-ÎLES :

Aucun bilan

21.- LEVEE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CA 2020-2021/100

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Jennifer Gauthier que la séance soit levée à 20h37.

ÉVALUATION DE LA RENCONTRE-HUIS CLOS

Amaury LeBoyer Président Johanne Moreau, Secrétaire générale